

CALENDRIER D'ADOPTION D'UNE RÉOLUTION (PL31)
N'EST PAS SOUMISE À L'APPROBATION DES PERSONNES HABILES À VOTER

TITRE DE LA RÉSOLUTION : *Projet de résolution numéro PR01-2025*

PREMIÈRE ÉTAPE : ADOPTION DU PROJET DE RÉOLUTION ET ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Cette étape consiste à adopter le projet de résolution et à le présenter aux citoyens. C'est lors de cette assemblée publique que les citoyens peuvent poser leurs questions ou demander que des modifications soient apportées au projet.

- Date de la séance du conseil municipal où il y a eu l'adoption du projet de résolution : **lundi, 5 mai 2025**
- Date de l'assemblée publique concernant la résolution : **mercredi, 14 mai 2025**

Après l'assemblée publique, un procès-verbal de cette rencontre contenant les commentaires ainsi que les demandes de modification des citoyens est remis aux conseillers.

Le conseil détermine alors s'il désire adopter cette résolution avec les modifications proposées ou non. Il peut également décider de retirer la résolution, ce qui aurait pour conséquence qu'elle n'entrerait jamais en vigueur.

DEUXIÈME ÉTAPE : ADOPTION DE LA RÉOLUTION

Le conseil adopte lors d'une prochaine séance du conseil la résolution. Il peut également décider de retirer la résolution.

- Date de la séance du conseil où il y aura l'adoption de la résolution : **lundi, 20 mai 2025**

TROISIÈME ÉTAPE : APPROBATION PAR LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC)

La résolution doit être transmise à la MRC pour que cette dernière l'approuve.

- Transmission à la MRC pour approbation pour sa réunion du : **mercredi, 11 juin 2025**

La MRC étudie le dossier lors de cette réunion et elle confirme si la résolution est conforme ou non. Dans le cas où elle est conforme, elle émet son certificat de conformité, la résolution entrant en vigueur à la date de l'émission de ce certificat.

SEPTIÈME ÉTAPE : ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION

La date de l'entrée en vigueur de la résolution sera celle où le certificat de conformité sera émis par la MRC.

Enfin, un avis public de promulgation sera publié sur le site Internet de la Ville informant les citoyens de la date d'entrée en vigueur de la résolution.

Veillez prendre note que ce calendrier est à titre informatif seulement et qu'il est possible que certaines dates soient changées puisqu'il peut y avoir des imprévues au cours du processus d'adoption.